

AFFAIRE N° 26/7. - Marché de gré à gré d'un montant de 2 225 482 Frs CFA à passer avec la SOCIETE ENERGIE ELECTRIQUE DE LA REUNION pour des travaux d'extension du réseau d'eau de la Montagne.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer avec la SOCIETE ENERGIE ELECTRIQUE DE LA REUNION un marché de gré à gré d'un montant de 2 225 482 Frs CFA pour l'exécution des travaux d'extension du réseau d'eau de la Montagne destiné à alimenter le lotissement du secours catholique.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 902, article 2 313-21 du budget de 1970 (crédits reportés).

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé

Saint-Denis, le 7 décembre 1970

bon le préfet

le Secrétaire Général

Signé : Ch. Kessler

bon copie certifiée conforme

le Directeur des Affaires Financières

Ch. Vergereau